



Bail commercial renouvellement et augmentation

Par **daniel baure**, le **30/01/2017** à **08:07**

Bonjour,

Je loue actuellement un fonds de commerce avec bail classique 3/6/9 .

le départ du bail le 1/7/2007 , le locataire a cédé sont fonds de commerce de restauration a un repreneur le 1/ 10/ 2012 nous sommes resté avec le même bail .Je n'ai pas augmenté le nouveau locataire depuis qu'il est entré l'indexation se faisant sur l'indice à la construction indice du départ 1406 ;

Actuellement le nouveau propriétaire ne s'est pas manifesté à la période de fin de bail des 9 années.

Que puis-je faire et quand pourrais je augmenter le loyer .

Merci de votre réponse

cordialement

rehad